

Les activités créatives et sportives au cœur des emplois des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Insee Analyses Île-de-France • n° 205 • Juin 2025



En plus de ses ressources propres, le comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 a mobilisé de très nombreux talents sur tout le territoire français pour montrer au monde un ensemble d'épreuves sportives et de spectacles de haut niveau à l'été 2024, lors de la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques. Les experts de l'événementiel sportif et artistique, les agents de sécurité, le personnel hôtelier, les cuisiniers et bien d'autres acteurs se sont relayés depuis 2018 pour permettre la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques. C'est donc en partie grâce à ces 44,7 millions d'heures de travail qui ont été mobilisées dans les entreprises en France, que la XXXIII^e olympiade a été saluée comme un succès.

En partenariat avec :

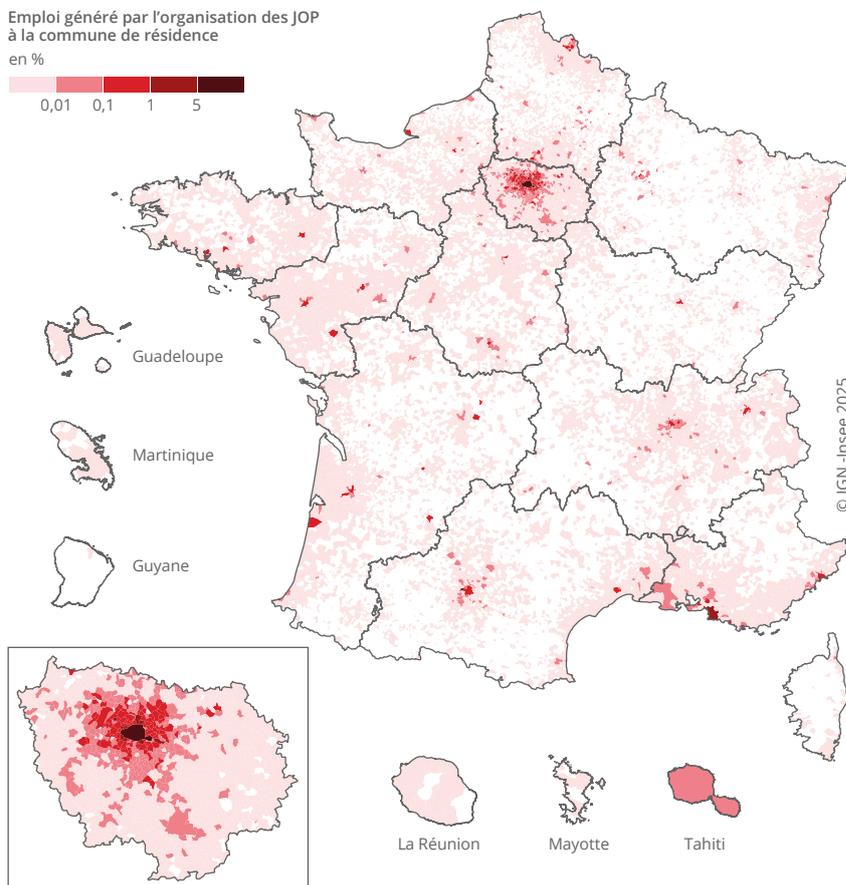
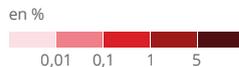


Depuis le dépôt de la candidature de Paris pour accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024, des équipes se sont mobilisées pour concevoir un événement d'ampleur mondiale, en veillant à accueillir les athlètes et le public dans les meilleures conditions. Pour mener à bien cette mission, le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP, aussi appelé Paris 2024) a fait appel à de nombreuses expertises extérieures : mise en place d'une plateforme informatique de billetterie sécurisée, conception des cérémonies, installation d'infrastructures temporaires, organisation des compétitions sportives, hébergement et restauration des délégations, diffusion des épreuves à l'échelle mondiale, sécurisation des sites, promotion et communication, etc.

La présente étude a pour objectif d'évaluer le volume et la nature du travail mobilisé en France pour la réalisation

► 1. Répartition des salariés des établissements de première ligne (échelle de couleurs logarithmique) par lieu de résidence

Emploi généré par l'organisation des JOP à la commune de résidence en %



Lecture : Plus de 5 % des salariés des établissements de première ligne résident à Paris.

Sources : Insee, base Tous salariés 2023 ; données Paris 2024 - traitements Insee.

de ce projet d'envergure, en détaillant les **branches** d'activité concernées. Le COJOP a fait directement et indirectement appel à 44,7 millions d'heures de travail, qui s'ajoutent aux 45,4 millions d'heures mobilisées pour la construction et la livraison des infrastructures olympiques pérennes [Biausque, Le Fillâtre, 2023]. Mesurés en **équivalent temps plein** (ETP), ce sont 29 070 ETP qui ont été nécessaires, auxquels s'ajoutent 27 820 ETP pour la livraison des infrastructures. Le nombre de personnes effectivement mobilisées est très supérieur à ces chiffres. En effet, un poste peut être occupé successivement par plusieurs personnes et, selon la quotité annuelle de travail, un ETP peut, par exemple, se traduire par la présence simultanée de six travailleurs pendant deux mois.

L'analyse distingue deux grandes catégories d'emplois parmi les prestataires de Paris 2024, d'une part, les emplois dits de « première ligne », et d'autre part, les emplois des « lignes arrières ». Les premiers représentent environ 19 500 ETP et sont directement générés par les achats du COJOP. Les seconds, estimés à 9 600 ETP, correspondent aux postes induits par les besoins en approvisionnement, en services ou en logistique des unités de première ligne ► **pour comprendre**. Ce décompte n'intègre pas les emplois à l'intérieur de la structure du COJOP ; ceux-ci sont comptabilisés à part ► **encadré**.

Une force de travail concentrée à Paris et dans sa périphérie

Les épreuves des Jeux étant majoritairement localisées en Île-de-France, les emplois de première ligne liés à l'organisation le sont eux aussi : 76 % de la force de travail y est concentrée ► **figure 1**. En raison de l'implantation géographique de certains fournisseurs importants du projet, ce sont dans les départements de Paris et des Hauts-de-Seine que résident les plus grands nombres de salariés impliqués dans les établissements qui ont répondu aux appels d'offres du COJOP (respectivement 23 % et 18 %). Au cœur du dispositif, la Seine-Saint-Denis loge, quant à elle, 9 % des salariés directement impliqués dans l'organisation des Jeux.

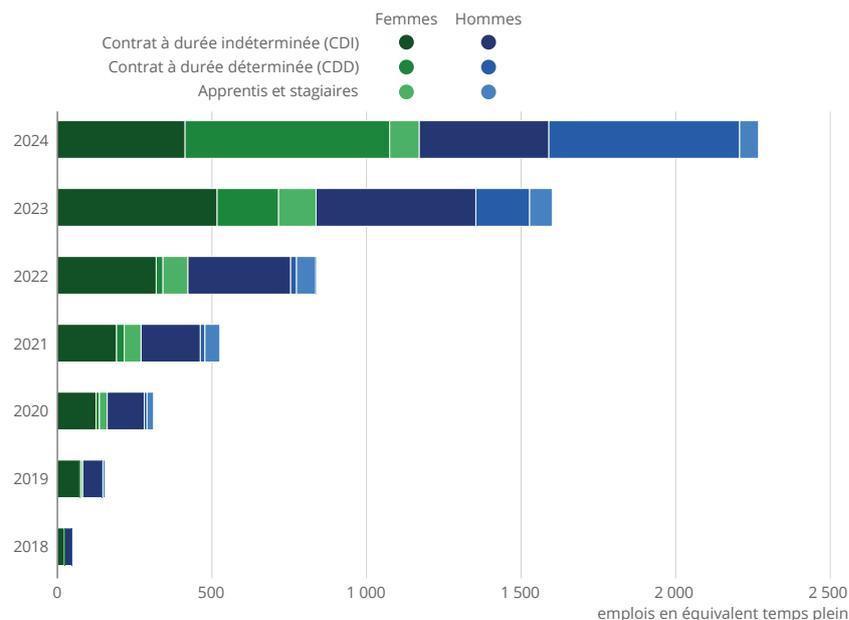
Cependant, certaines compétences mobilisées dépassent le seul cadre francilien. De nombreux établissements situés sur l'ensemble du territoire national ont également été sollicités. Ainsi, un travailleur sur quatre ayant contribué à l'organisation des Jeux réside en province, dans un DROM ou en Polynésie française.

► Encadré - Paris 2024 (aussi appelé COJOP)

Le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP) ou Paris 2024 est chargé du pilotage global de l'organisation des Jeux. Créé en 2018, le COJOP a pour mission de planifier, organiser, financer et livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le comité international olympique (CIO), le comité national olympique et sportif français (CNOSF) et la Ville de Paris.

Essentiellement composée de cadres en management de projet, la structure Paris 2024 a coordonné l'activité d'environ 4 000 entreprises prestataires de première ligne, dont 90 % sont localisées en France, afin de livrer un ensemble de prestations événementielles de tous types et concourir au succès des Jeux. Elle a également contribué à l'insertion, en favorisant des recrutements chez ces prestataires de personnes éloignées de l'emploi dans trois secteurs principaux : la sécurité, la restauration et le nettoyage (1,5 million d'heures au total). Au plus fort de l'organisation en 2024, Paris 2024 a employé dans ses rangs jusqu'à 2 300 ETP.

Volume salarié interne du comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques entre 2018 et 2024



Lecture : En 2023, le COJOP a employé 764 ETP masculins, dont 517 en CDI pour l'organisation des JOP de Paris 2024.

Source : Données Paris 2024 - traitements Insee.

Les activités créatives et sportives sont au cœur de l'organisation des JOP

Outre son propre personnel, le comité d'organisation a piloté entre 2018 et 2024 au total 19 500 ETP externes pour l'organisation des Jeux. Plus des trois quarts de cette main-d'œuvre (77 %) ont été mobilisés l'année des Jeux, en 2024, l'année précédente, 2023, ne représentant qu'environ 15 %.

Les travaux effectués relèvent principalement de cinq branches d'activité ► **figure 2**. Sans surprise, les branches liées aux activités sportives ainsi qu'aux activités créatives, artistiques et de spectacle ont été les plus sollicitées, avec respectivement plus de 2 800 et 2 300 ETP mobilisés sur l'ensemble de la période. Bien que l'activité de ces deux branches soit concentrée en 2024, leur implication stratégique pour la réussite de l'événement a été engagée depuis le début du projet.

Également en première ligne, 2 100 ETP ont été mobilisés par les établissements dans la sécurité privée et 1 700 ETP dans l'hôtellerie, pour l'accueil du public des Jeux Olympiques et Paralympiques. Durant les seules périodes des Jeux, le nombre de personnes impliquées sur le terrain a été très supérieur à ces mesures en ETP. En nombre d'heures travaillées, le volume commandé par le COJOP est estimé à 3,2 millions d'heures dans le domaine de la sécurité, et à 2,6 millions dans celui de l'hôtellerie.

Enfin, les activités liées à l'organisation de salons professionnels et congrès ont également joué un rôle clé. En effet, les entreprises spécialisées dans la conception et la réalisation d'événements (location de structures, aménagement d'espaces, etc.) sont essentielles pour la production événementielle. Avec 1 800 ETP mobilisés sur la période 2018-2024 – dont 1 100 en 2024 et 600 en 2023 – cette branche a été fortement sollicitée.

Toutes les branches sont indirectement mobilisées

Pour organiser les Jeux Olympiques et Paralympiques, les établissements de première ligne s'appuient aussi sur un ensemble de structures de soutien. Par exemple, pour l'aménagement du Village des athlètes, le comité d'organisation des Jeux a pu mandater une ou plusieurs entreprises chargées de coordonner les commandes de mobilier, mobilisant de manière indirecte des commerçants et des prestataires logistiques. Ces unités s'inscrivent dans une chaîne d'interdépendances clients-fournisseurs, impliquant d'autres établissements à travers tout le territoire national. Ensemble, ces structures composent les « lignes arrières » car elles contribuent de manière indirecte, mais essentielle, à la réussite des Jeux.

Le volume d'heures travaillées dans ces structures de soutien est estimé à plus de 15,2 millions, soit l'équivalent d'environ 9 600 équivalents temps plein ► **figure 3**. Leur répartition sectorielle diffère de celle des établissements de première ligne. Ce sont principalement des branches de soutien aux entreprises ou de back-office qui ont été mobilisées dans les services administratifs et de soutien, dans les activités juridiques, comptables, d'ingénierie ainsi que dans le commerce et la réparation automobile. Ces branches totalisent à elles seules 4 900 ETP, soit 7,8 millions d'heures travaillées.

Pour assurer la livraison des ouvrages olympiques, l'emploi mobilisé s'est étalé sur l'ensemble de la période allant de 2018 à 2024. À l'inverse, pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, ce recours s'est concentré durant une période beaucoup plus courte, entre le 15 juillet et le 15 septembre 2024.

Une dynamique visible sur l'ensemble de l'économie francilienne en 2024

L'ensemble de l'économie francilienne a été dynamisée dans le contexte de l'organisation des Jeux. Les déclarations sociales nominatives de l'ensemble des établissements d'Île-de-France (non seulement les établissements de première ligne et des lignes arrières) font notamment état d'une augmentation du volume d'heures travaillées dans la branche de la sécurité au mois d'août de près de 15 % par rapport à la même période en 2023 ► **figure 4**.

Les spectacles et productions artistiques liés aux JOP ont, quant à eux, été préparés plusieurs mois avant la tenue des Jeux. En janvier 2024, le nombre d'heures

travaillées dans cette branche avait augmenté de plus de 20 % en Île-de-France par rapport à janvier 2023. Malgré une légère accalmie en juin, ce surplus d'activité s'est maintenu jusqu'à la fin des

Jeux en septembre. En juillet, en lien avec l'ouverture des Jeux, l'activité a culminé avec environ 6 millions d'heures travaillées dans la région, soit une hausse sur un an de plus de 30 %.

► 2. Principales branches d'activité mobilisées dans les établissements de première ligne pour organiser les JOP de Paris 2024



Lecture : Entre 2018 et 2024, la branche des activités créatives, artistiques et de spectacle a mobilisé 2 318 ETP dans les établissements de première ligne pour l'organisation des JOP.

Source : Données Paris 2024 - traitements Insee.

► 3. Volume de travail mobilisé pour organiser les JOP de Paris 2024, par branche d'activité

Branche d'activité	Établissements de première ligne		Établissements des lignes arrières		Ensemble des établissements	
	Nombre d'heures travaillées	Nombre d'emplois (en ETP)	Nombre d'heures travaillées	Nombre d'emplois (en ETP)	Nombre d'heures travaillées	Nombre d'emplois (en ETP)
Agriculture, sylviculture et pêche (AZ)	156	0	422 199	216	422 355	216
Dennrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac (CA)	3 646	2	521 009	332	524 655	334
Travail du bois, industries du papier et imprimerie (CC)	369 700	239	202 192	131	571 892	370
Construction (FZ)	707 036	428	555 357	337	1 262 393	765
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (GZ)	285 562	182	1 628 884	1 024	1 914 446	1 206
Transports et entreposage (HZ)	747 651	476	781 393	496	1 529 044	972
Hébergement et restauration (IZ)	4 258 238	2882	566 508	371	4 824 746	3 253
Édition, audiovisuel et diffusion (JA)	115 348	71	323 562	200	438 910	271
Télécommunications (JB)	281 557	189	117 244	79	398 801	268
Activités informatiques et services d'information (JC)	1 012 889	607	670 182	403	1 683 071	1 010
Activités financières et d'assurance (KZ)	176 475	111	683 839	433	860 314	544
Activités immobilières (LZ)	216 715	135	169 753	106	386 468	241
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (MA)	2 933 731	1807	2 522 494	1 550	5 456 225	3 357
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (MC)	342 889	207	363 041	221	705 930	428
Activités de services administratifs et de soutien (NZ)	9 020 939	5722	3 641 964	2 306	12 662 903	8 028
Enseignement (PZ)	73 827	63	246 466	208	320 293	271
Arts, spectacles et activités récréatives (RZ)	7 747 565	5518	396 513	280	8 144 078	5 798
Autres activités de services (SZ)	97 952	62	472 622	301	570 574	363
Autres branches	1 086 428	773	946 982	602	2 033 410	1 375
Ensemble des branches d'activité	29 478 304	19 474	15 232 204	9 596	44 710 508	29 070

Lecture : Pour organiser les JOP de Paris 2024, dans les établissements des lignes arrières, la branche des transports et entreposage a mobilisé 781,4 milliers d'heures de travail entre 2018 et 2024 (soit l'équivalent de 496 emplois en ETP).

Source : Données Paris 2024 - traitements Insee.

En amont et pendant les Jeux, les activités sportives et d'organisation d'événements ont également été fortement sollicitées. En 2024, le volume d'heures travaillées dans l'hôtellerie en Île-de-France a aussi atteint un haut niveau. Toutefois, ce niveau diffère peu de celui observé à la même époque en 2023. Cette similitude peut s'expliquer par une fréquentation touristique estivale globalement stable, les JOP n'ayant pas généré de surplus de nuitées sur l'ensemble de la saison estivale [Biausque *et al.*, 2024]. ●

Vincent Biaisque, Alexandre Bihi (Insee)

Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur [insee.fr](https://www.insee.fr)

► Pour comprendre

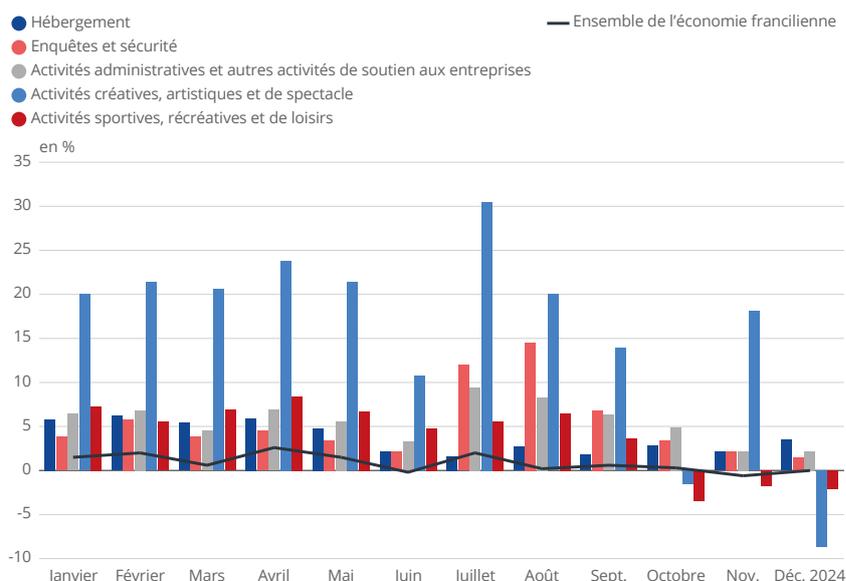
Dans l'analyse du budget du COJOP, les dépenses en salaires, en cotisations et en impôts ne sont pas prises en compte. Il en est de même pour les transferts avec les sponsors et les instances du comité international olympique (CIO), du comité international paralympique (IPC), du comité national olympique et sportif français (CNOSF), du comité paralympique et sportif français (CPSF) et de la Société de livraison des ouvrages olympiques (SOLIDEO). Les dépenses relatives aux baux et charges locatives de Paris 2024 ou celles envers des entreprises non résidentes ont également été supprimées du champ de l'étude. L'implication des forces publiques et des volontaires pour les JOP n'a pas été intégrée dans l'analyse.

Les lignes des dépenses compilées par le COJOP ont fait l'objet de traitements de l'Insee pour obtenir des agrégats de commandes ventilés par branche et par année. Le volume de travail estimé dans cette étude est obtenu en appliquant à ces agrégats des taux de productivité apparente issus de la comptabilité nationale.

La répartition géographique des équivalents temps plein de première ligne est effectuée en référence aux communes de résidence des employés des établissements mobilisés, disponibles dans la base Tous salariés. Elle est donc en partie conventionnelle.

Une partie des biens et services consommés par les unités de « première ligne » sont les productions d'autres unités situées sur le sol français. Grâce à une utilisation itérative des tableaux entrées-sorties symétriques de la comptabilité nationale, il est estimé le volume d'heures mobilisées indirectement par les unités dites des « lignes arrières ». Les estimations présentées dans ce document pourront être revues du fait de l'actualisation des sources.

► 4. Évolution mensuelle des heures rémunérées en 2024 en Île-de-France par rapport au même mois de 2023, par branche d'activité



Note : Ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles les salariés sont rémunérés.

Lecture : Dans l'ensemble de l'économie francilienne, la branche d'activité des activités créatives, artistiques et de spectacle mobilise un surplus d'heures travaillées de 20 % en août 2024 par rapport à août 2023.

Champ : Secteur privé non agricole.

Source : DSN, traitements Insee.

► Sources

Les sources mobilisées dans cette étude sont :

- les données de reporting des dépenses compilées par le COJOP (en date du mois de mars 2025) ;
- les tableaux de synthèse et les comptes d'emploi provisoires de la comptabilité nationale réalisée par l'Insee (publiés en juin 2024) ;
- la **base Tous salariés** 2023 provisoire de l'Insee ;
- les **Déclarations sociales nominatives** (DSN) traitées par l'Insee.

► Définitions

Une **branche** regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits (ou produisent des services) qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée. Au contraire, un secteur regroupe des unités statistiques (entreprises, unités légales) classées selon leur activité principale.

L'**équivalent temps plein** (ETP) est une unité de mesure d'une capacité de travail ou de production. Un ETP correspond à un travail (ou une production) qui nécessite une personne à plein temps pour le réaliser pendant une année. Cette unité prend notamment en compte le temps partiel : deux personnes travaillant à mi-temps sont comptabilisées pour un seul équivalent temps plein. Inversement, sept ETP sur la période 2018-2024 correspondent au travail cumulé d'une personne pendant sept ans ou de sept personnes physiques pendant une seule année.

► Pour en savoir plus

- **Druelle S., Gatepaille X., Moreau A., Prevost É., Richel F.**, « [Les Jeux Olympiques et Paralympiques dynamisent l'économie francilienne au troisième trimestre 2024](#) », *Insee Conjoncture Île-de-France* n° 52, janvier 2025.
- **Biaisque V., Bihi A., Druelle S.**, « [Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 : une éclaircie dans une saison touristique particulièrement terne](#) », *Insee Analyses Île-de-France* n° 194, décembre 2024.
- « [Les comptes de la Nation en 2023 – Comptes nationaux annuels – base 2020](#) », *Insee Résultats*, mai 2024.
- **Biaisque V., Le Fillâtre C.**, « [Plus de 45 millions d'heures de travail pour livrer les ouvrages olympiques](#) », *Insee Analyses Île-de-France* n° 179, décembre 2023.
- **CDES**, « [Actualisation de la cartographie des emplois directement mobilisés par les Jeux de Paris 2024](#) », juin 2023.
- Site Internet de [Paris 2024](#).

